

Charte d'utilisation des ressources numériques mis à disposition des étudiant·e·s et architectes en formation à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF)

La présentation et le contenu des ressources numériques de l'ENSA de Clermont-Ferrand constituent une œuvre protégée par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle ; aucune exploitation commerciale, reproduction, représentation, utilisation, adaptation, modification, incorporation, traduction, commercialisation, partielle ou intégrale des éléments des supports ne pourra en être faite sans l'accord préalable de l'Établissement et des auteur·e·s.

L'étudiant·e ou l'architecte inscrit·e à l'ENSACF est responsable, en tous lieux, de l'usage qu'il·elle fait du système d'information auquel il·elle a accès et plus particulièrement des supports de cours, tous formats numériques confondus, mis à disposition dans le cadre de sa formation.

Il·elle a une obligation de réserve et de confidentialité à l'égard des informations et documents auxquels il·elle accède.

Tous les supports audiovisuels sont mis à disposition pour l'année universitaire 2023-2024 et sont réservés à un usage personnel. Ces supports ne doivent en aucun cas être dupliqués ou diffusés.

Je soussigné·e, déclare avoir pris connaissance de la charte d'utilisation des ressources numériques mises à disposition dans le cadre de ma formation à l'ENSACF et m'engage à la respecter.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »